



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS

Avis de Consultation Ouverte

N° 06/ 2026/MJS/SG/ANS/PRMP/UGPM /ACPX/FRNS

1. Le **ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de produits pharmaceutiques répartis en deux lots: Lot 1: Produits de traitement des athlètes Lot 2: Produits de traitement de routine** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation .

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS**

Rue : **Complexe Scolaire Ampefiloha Antananarivo**

Etage / Numero de Bureau : **UGPM - Bât administratif 1er étage**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré [insérer adresse pour le retrait du Dossier de Consultation ouverte] et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **ANS - Complexe scolaire Ampefiloha Antananarivo- UGPM - Bâtiment administratif 1er étage** au plus tard le **07/05/2026 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 27/04/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics